

Chers adhérents,

À l'heure où nous nous réunissons, il n'y a pas de nouvelle information pour le domaine de l'enseignement en raison du contexte politique.

Nous souhaitons cependant vous faire part des sujets que nous avons abordés lors de notre CA d'été les 19 et 20 août, dans le Morbihan où nos collègues bretons du CA et tout particulièrement Loïc LE PICARD nous ont accueillis. Cette très belle région et l'excellent accueil de Loïc dans son établissement : Saint Gildas à Brech nous ont permis de reprendre le travail au service de vous tous dans de très bonnes conditions.

Nous vous recommandons à nouveau la lecture régulière sur le site des [comptes-rendus des réunions du CA](#) qui sont consultables en ligne : nous y traitons de nombreux points d'actualité.

## ADHÉSION AU SYNADIC

La campagne est ouverte : <https://urlr.me/Mq4HX>

## LOGO SYNADIC

La grande fête des 50 ans de notre OP passée, nous revenons à notre logo traditionnel... en attendant celui de nos 60 ans peut-être... Les DRA DD sont invités à utiliser ce logo de nouveau en vigueur pour leurs communications. Le demander à Christelle BOHOTINEANU, si besoin.

## HARCÈLEMENT

Nous attirons l'attention des collègues sur la nécessité d'établir un protocole visant à lutter contre le harcèlement. Une diapositive du diaporama Synadic de rentrée est consacrée à ce sujet avec des pistes pour l'élaboration du document.

Nous sommes en mesure de recommander les travaux du centre Resis (<https://www.centresesis.org/>) qui aborde ce sujet au travers de la Méthode de la Préoccupation Partagée. Nous notons aussi notamment les publications de JP Bellon, la dernière : Renouer avec l'autorité à l'école.

La question du « référent harcèlement » se pose. S'il apparaît qu'il est essentiel, est-il pour autant obligatoire... Comment peut-il être rémunéré. Si cette mission est essentielle pour nos établissements, doit-elle être considérée comme obligatoire... ? Comment le référent peut-il être rémunéré ? Encore un « choix » à faire pour le chef d'établissement parmi les priorités...

Trouvé sur le site du SGEN à propos du sujet :  
« *Nouvel exemple de coopération réussie entre l'Enseignement catholique et les parents d'élèves : Ils ont co-construit une formation de type Mooc qui sera proposée aux parents et aux personnels des établissements à la prochaine rentrée.* »  
<https://enseignement-catholique.fr/un-mooc-ecole-famille-contre-le-harcèlement/>

## PACTE ENSEIGNANT

Certains rectorats ont « fléché » les pactes. Le SGEC interpellé par nos soins le déplore. Néanmoins, il n'y a pas d'avancée à ce jour.

Certains rectorats ont opéré dès l'an passé des vérifications de l'utilisation des pactes et ont transmis aux établissements des modèles de tableaux pour l'année scolaire à venir.

Nous jugeons opportun de les mettre à disposition de nos adhérents. Vous trouverez les tableaux en lien dans le mail.

Nous regrettons la différence de gestion de ces enveloppes selon les rectorats et notre impossibilité à gérer l'emploi de ces moyens selon les réels besoins et des réalités de nos établissements.

## RENCONTRE DES DRA DD DU SYNADIC

Elles auront lieu les 8 et 9 octobre prochains.

Les délégués académiques et départementaux sont pivots de notre OP. Par leur engagement, ils assurent le lien indispensable entre le CA et les adhérents sur le terrain.



## RÉFORME FORMATION INITIALE

Dans ce dossier, tout est pour le moment suspendu.

## RENCONTRE ANNUELLE RETENEZ BIEN LA DATE !

Après la rencontre des 50 ans au Puy du Fou, nous invitons les adhérents à nous retrouver à Issy-les-Moulineaux les 28 et 29 janvier 2025.

*N.B : Nous nous dirigeons, selon la faisabilité qui est à l'étude, vers une organisation de nos rencontres annuelles sous la forme : une année sur « Paris » et une année en région.*

